

**BILAN 2014-2020 DE LA DELINQUANCE SUR LE  
DE LA COMMUNE DE LE PORT  
NOTE D'INFORMATION**

Le présent rapport a pour objet de dresser un bilan de la délinquance sur le territoire de la commune de Le Port sur la période 2014-2020 et des actions menées afin de lutter et prévenir la délinquance.

**I) Introduction**

La politique de sécurité et de prévention de la délinquance se construit, au niveau communal, au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Présidé par le Maire, le CLSPD est composé du Préfet, du Procureur de la République, du Président du Conseil Départemental ou de son représentant, des services de l'État, de la police nationale, de représentants d'associations et tous autres partenaires intervenant dans le domaine de la prévention et de la sécurité.

Cette instance permet l'expression des attentes de chaque partenaire dans le respect des prérogatives et missions de chacun et tient compte dans ses décisions des préoccupations de la population.

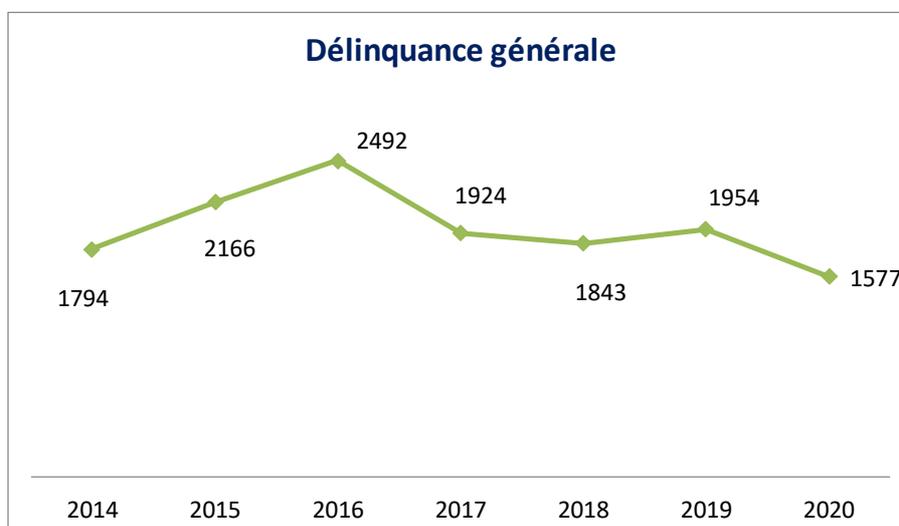
**II) L'évolution des chiffres de la délinquance**

Les faits de délinquance commis sur le territoire de la Commune de Le Port sont comptabilisés par la police nationale.

Les données recueillies portent sur les « crimes ou délits, commis ou tentés, consignés dans une procédure transmise à l'autorité judiciaire ». Elles ne comprennent pas les infractions de type « contravention ».

Ces données permettent de mesurer la délinquance générale correspondant au cumul de l'ensemble des faits enregistrés.

Sur notre territoire, la délinquance générale en 2020 fait état de 1 577 faits constatés. Cet indicateur général est fluctuant sur la période 2014-2020 et enregistre globalement une baisse de 12,1% entre 2014 et 2020.



Les faits de délinquance peuvent être présentés par catégorie.

Les atteintes aux biens (vol, destruction ou dégradation) ont enregistré une forte baisse entre 2014 et 2020 soit une diminution moyenne annuelle de 7,5%.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique correspondant aux violences ou menaces, ont légèrement diminué de 0,6% sur la période soit une évolution moyenne annuelle de (-) 0,1%.

Enfin, les infractions économiques et financières, constituées de faits d'escroqueries et des infractions assimilées ou connexes (faux, falsifications ou usages de moyen de paiement) ont augmenté en moyenne de 10,0% par an sur la période.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution sur la période 2014-2020	Evolution moyenne annuelle sur la période
Atteintes aux biens	1193	1297	1471	1042	1024	917	691	-42,1%	-7,5%
Atteintes aux personnes	518	606	672	546	513	607	515	-0,6%	-0,1%
Infractions économiques et financière	83	128	136	94	105	199	162	95,2%	10,0%
TOTAL	1794						1368	-23,75%	

### III) Les principales actions menées

La lutte et la prévention de la délinquance se décline, quant à elle, dans le cadre d'une convention de partenariat: la Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD).

Sur la commune de Le Port, deux axes sont privilégiés :

- « Améliorer la tranquillité publique »,
- « Limiter le nombre de jeunes exposés à la délinquance ».

Chacun des deux axes est décliné en sous-objectifs :

#### **Axe 1 : Améliorer la tranquillité publique**

- 1.1 Renforcer la cohésion sociale
- 1.2 Développer les espaces collectifs sécurisés
- 1.3 Agir pour la propreté urbaine
- 1.4 Promouvoir la communication positive concernant la Ville de Le Port
- 1.5 Garantir la tranquillité publique

#### **Axe 2 : Limiter le nombre de jeunes exposés à la délinquance**

- 2.1 Prévenir la délinquance chez les jeunes
- 2.2 Accompagner les parents dans leur fonction éducative
- 2.3 Prévenir les situations de récidives
- 2.4 Développer la citoyenneté

Un plan d'action annuel est mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

En 2020, le plan d'action se décompose en 21 fiches actions qui ciblent particulièrement les jeunes et les parents (voir la présentation des fiches en annexe 1).

Sur le volet « Améliorer la tranquillité publique » :

- 6 actions étaient programmées : 2 réalisées, 4 en cours de réalisation.
- Montant des dépenses : plus de 390 000 €.

Sur le volet « Limiter le nombre de jeunes exposés à la délinquance » :

- 15 actions étaient programmées : 8 réalisées, 6 en cours de réalisation, 1 non réalisée.
- Nombre d'individus accompagnés : 757 dont 709 jeunes, 18 parents et 30 jeunes majeurs.
- Montant des dépenses : plus de 146 000 €.

Au-delà des actions inscrites dans la programmation du CLSPD, il convient de noter les points suivants :

- la création de la police municipale en 2015, constituée actuellement de 4 policiers municipaux, de 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et d'un agent administratif ;
- la coordination des dispositifs portés par la Commune ou le CCAS et dont les actions participent à la prévention au sens large, notamment le programme de réussite éducative, le contrat de ville, le contrat territorial global, le contrat local de santé ou encore la cité éducative.

#### **IV) Le programme d'actions 2021**

Les actions programmées pour l'année 2021 visent à poursuivre les objectifs des deux axes prioritaires présentés précédemment de la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Le plan se décline en 16 fiches actions(voir la présentation des fiches en annexe 2).

Il s'inscrit dans une volonté d'approche innovante notamment :

- la mise en place d'une démarche de proximité à la Rivière des Galets et à la ZUP,
- le renforcement de la médiation sur le domaine public,
- la création de 4 comités techniques dont 1 sur les aspects culturels et la laïcité,
- la mise en œuvre d'actions de prévention à la sécurité routière pour les élèves de CM1/CM2.

Enfin, il convient de noter que la Ville souhaite, en 2021, renforcer ses effectifs de police municipale et réfléchit à initier une démarche d'installation de dispositifs de vidéoprotection.

**Annexe 1 : Fiches actions validées par le CLSPD**

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

ID : 974-219740073-20210302-DL02032021\_018B-DE



**Axe 1 : Améliorer la tranquillité publique**

	<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>
1	<b>Etude de sûreté et de sécurité publique</b>	Articuler les réponses techniques avec la mobilisation des moyens humains visant à réguler l'espace et/ou les bâtiments publics Mener une réflexion commune Alimenter les propositions d'amélioration relatives à la sécurité publique	CLSPD
2	<b>Les sentinelles de l'environnement</b>	Améliorer le cadre de vie des habitants Mener des actions de sensibilisation en proximité Renforcer les moyens existants sur le territoire	Commune
3	<b>Plateforme d'échanges et d'analyse de l'information</b>	Constituer un outil de mesure et d'analyse par un recensement des faits en vue de les traiter Dynamiser et renforcer le réseau partenarial Suivre et produire une culture partagée de l'information Permettre de réaliser un diagnostic, une analyse territorialisée des faits de délinquance et des incivilités	Commune
4	<b>Création d'un nouveau Point d'Accès au Droit à la RDG</b>	Renforcer le dispositif existant de Point d'Accès au Droit pour faciliter l'accès au droit des publics Pérenniser et amplifier le service aux justiciables Proposer une offre adaptée aux besoins	Commune/ CDAD
5	<b>Installation de rideaux ignifugés et occultants dans les locaux des écoles</b>	Equiper les écoles afin de protéger les élèves et personnels, notamment en cas d'intrusion malveillante.	Commune
6	<b>Médiation de rue</b>	Contribuer à favoriser la cohésion sociale et la diminution du sentiment d'insécurité Construire ou reconstruire des processus de communication entre les administrés et les institutions Faire progresser la participation citoyenne dans la ville, dans le quartier	Commune

**Axe 2 : Limiter le nombre de jeunes exposés à la délinquance**

	<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>
7	<b>Les cyberaddictions</b>	Sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication	Réseau Oté
8	<b>Sensibilisation des enfants de 9 à 11 ans à l'usage des TIC et d'internet</b>	Reconnaître les usages illicites liés aux écrans et à Internet Favoriser l'esprit critique numérique Favoriser les échanges intergénérationnels face aux mésusages des écrans	
9	<b>Education pour la santé « les consommations de produits psychoactifs et les conduites à risques »</b>	Prévenir les premières consommations de produits psychoactifs de manière ludique et pédagogique Développer l'autonomie et le sens critique des jeunes pour favoriser la résistance aux pressions environnantes	

	<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>D'OUVRAGE</b>
10	<b>Formation en addictologie de professionnels ou bénévoles des associations de quartier sensibles de la commune du Port</b>	Former et sensibiliser les professionnels et les bénévoles des associations de quartiers sensibles de la commune de Le Port au repérage des conduites addictives, à la connaissance des lieux d'accompagnement et à l'orientation vers les structures adaptées Faciliter le repérage et l'orientation des citoyens portois ayant une problématique addictive	ANPAA
11	<b>Une affaire de famille</b>	Acquérir des compétences psychosociales dont une meilleure régulation essentielle à l'autonomisation et au développement de compétences parentales Accompagner les membres de la famille avec difficultés de fonctionnement à reconnaître le phénomène de la transmission générationnelle pour mettre en œuvre des actions spécifiques	ANPAA
12	<b>Intervention en milieu scolaire sur la thématique citoyenneté</b>	Responsabiliser les élèves pour améliorer les relations et la vie scolaire Promouvoir la citoyenneté dont la médiation comme mode de régulation de conflit	Commune
13	<b>Les mesures de réparation</b>	Contribuer à la mise en œuvre d'une décision judiciaire, la réparation pénale Permettre à des jeunes faisant l'objet d'une mesure de réparation pénale de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité	PJJ
14	<b>Permanence du travailleur social dédiée à l'aide aux victimes au Commissariat</b>	Améliorer la prise en charge de la victime	Police Nationale
15	<b>Aide à l'Accès au Droit et Aide aux Victimes</b>	Faciliter l'accès des administrés à l'information juridique et à la connaissance de leurs droits et obligations	ARAJUFA
16	<b>Action de sensibilisation et de lutte contre les violences intrafamiliales RDG</b>	Lutter contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes Renforcer les relations entre les acteurs du réseau	Commune
17	<b>OVVV ZAC/ZUP : « La matrice des 5 sens »</b>	Découvrir et initier à des méthodes, à des pratiques sportives et des techniques nutritionnelles ainsi qu'à l'hygiène de vie pour connaître les bienfaits sur notre santé	CSC Village Titan
18	<b>OVVV ZAC/ZUP : « L'Art sous toutes ses formes »</b>	Aider chaque jeune à se représenter, à trouver, à sortir de ses émotions, à se dépasser, à réfléchir.	CSC Village Titan
19	<b>OVVV Rivière des Galets : « Ensemble embellissons notre quartier »</b>	Permettre aux jeunes d'être acteur de leur temps libre, de leurs loisirs, de leurs vacances Amener les jeunes à devenir des acteurs « éco-citoyens », des « ambassadeurs de l'écologie » Améliorer le cadre de vie en impliquant les jeunes et les habitants Favoriser la création de supports numériques qui fédèrent et qui valorisent les jeunes	CSC FARFAR

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

**SLOW**

ID : 974-219740073-20210302-DL02032021\_018B-DE

	<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>D'OUVRAGE</b>
<b>20</b>	<b>OVVV Rivière des Galets : «Stop aux violences »</b>	Amener les jeunes à échanger sur la notion de respect de soi et d'autrui à partir de leurs vécus Intéresser les jeunes (encore plus les filles) à évaluer leurs représentations personnelles et sociales Amener les jeunes à réfléchir sur l'aspect : « Grandir dans un Etat de droit (mes droits et mes devoirs) ». Mettre en place des activités à caractères éducatifs, préventifs, d'expression et de loisirs	CSC FARFAR
<b>21</b>	<b>Atelier de remobilisation et de socialisation par le sport</b>	Lutter contre les préjugés et les influences néfastes Renforcer la lutte contre la récidive du public jeune Transmettre aux jeunes les valeurs d'endurance, de motivation et de cohésion.	ASPBA

**Annexe 2 : Fiches actions validées par le CLSPD**

Envoyé en préfecture le 23/03/2021  
 Reçu en préfecture le 23/03/2021  
 Affiché le 23/03/2021  
 ID : 974-219740073-20210302-DL02032021\_018B-DE

<b>Axe 1 : Améliorer la tranquillité publique</b>		
ACTIONS	OBJECTIFS	MAITRE D'OUVRAGE
<b>1</b>	<b>Etude de sûreté et de sécurité publique</b>	CLSPD
	Articuler les réponses techniques avec la mobilisation des moyens humains visant à réguler l'espace et/ou les bâtiments publics Mener une réflexion commune Alimenter les propositions d'amélioration sur la sécurité publique	
<b>2</b>	<b>Les Ambassadeurs de l'environnement</b>	Commune
	Améliorer le cadre de vie des habitants Mener des actions de sensibilisation en proximité Renforcer les moyens existants sur le territoire	
<b>3</b>	<b>Plateforme d'échanges et d'analyse de l'information</b>	Commune
	Constituer un outil de mesure et d'analyse par un recensement des faits en vue de les traiter Dynamiser et renforcer le réseau partenarial Suivre et produire une culture partagée de l'information Permettre de réaliser un diagnostic, une analyse territorialisée des faits de délinquance et des incivilités	
<b>4</b>	<b>Médiation de rue</b>	Commune
	Contribuer à favoriser la cohésion sociale et la diminution du sentiment d'insécurité Construire ou reconstruire des processus de communication entre les administrés et les institutions Faire progresser la participation citoyenne dans la ville, dans le quartier	
<b>5</b>	<b>Démarche de coordination sur les secteurs de la ZUP et Rivière des Galets</b>	CLSPD
	Améliorer le cadre de vie des habitants Lutter contre le sentiment d'insécurité	
<b>6</b>	<b>Création de comités techniques</b>	CLSPD
	Favoriser une communication fluide entre les partenaires Coordonner le partenariat local Intégrer une démarche d'évaluation favorisant l'élaboration d'un plan local d'actions de prévention de la délinquance en fonction des besoins, de la stratégie locale et des axes de travail	
<b>Axe 2 : Limiter le nombre de jeunes exposés à la délinquance</b>		
ACTIONS	OBJECTIFS	MAITRE D'OUVRAGE
<b>7</b>	<b>Les cyberaddictions</b>	Réseau Oté
	Sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication	
<b>8</b>	<b>Education pour la santé « les consommations de produits psychoactifs et les conduites à risques »</b>	Réseau Oté
	Prévenir les premières consommations de produits psychoactifs de manière ludique et pédagogique Développer l'autonomie et le sens critique des jeunes pour favoriser la résistance aux pressions environnantes	

ACTIONS		OBJECTIFS	
9	<b>Création d'un nouveau Point d'Accès au Droit à la RDG</b>	Renforcer le dispositif existant de Point d'Accès au Droit pour faciliter l'accès au droit des publics Pérenniser et amplifier le service aux justiciables Proposer une offre adaptée aux besoins	Mairie/CDAD
10	<b>Développer les offres d'accueils de Travail d'Intérêt Général (TIG)</b>	Diversifier les postes de TIG Aider à la réinsertion du public sous main de justice Lutter contre la récidive	SPIP/PJJ/Mairie
11	<b>Les mesures de réparation</b>	Contribuer à la mise en œuvre d'une décision judiciaire, la réparation pénale Permettre à des jeunes faisant l'objet d'une mesure de réparation pénale de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité	PJJ
12	<b>Accompagnement socio-éducatif des jeunes en voie de marginalisation</b>	Connaître et prévenir la délinquance Accompagner et faire le suivi du public en rupture réelle ou symbolique avec leur environnement Favoriser l'intégration sociale du public au sein de leur environnement social et familiale Agir sur la dynamique familiale pour une évolution globale des situations individuelles	APPEI
13	<b>Permanence du travailleur social dédiée à l'aide aux victimes au Commissariat</b>	Améliorer la prise en charge de la victime	Police Nationale
14	<b>Aide à l'Accès au Droit et Aide aux Victimes</b>	Faciliter l'accès des administrés à l'information juridique et à la connaissance de leurs droits et obligations	ARAJUFA
15	<b>Intervention en milieu scolaire sur la thématique citoyenneté</b>	Responsabiliser les élèves pour améliorer les relations et la vie étudiante Promouvoir la citoyenneté dont la médiation comme mode de régulation de conflit	Commune
16	<b>Action de prévention routière à la sécurité routière</b>	Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière Prévenir les conduites à risque	Commune